

15 janvier 2015



Direction de la communications
et des partenariats
75191 Paris cedex 04

directeur

Benoît Parayre

téléphone

00 33 (0)1 44 78 12 87

courriel

benoit.parayre@centrepompidou.fr

www.centrepompidou.fr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

UNE DYNAMIQUE CONFORTÉE POUR LE CENTRE POMPIDOU-METZ EN 2015

Le Centre Pompidou salue les très bons résultats du Centre Pompidou-Metz en 2014. Avec 350 000 visiteurs, en progression de 5% par rapport à l'année précédente, la fréquentation de ce grand équipement culturel sans équivalent en France se situe aux tout premiers rangs des grandes institutions muséales en régions et très au-dessus des objectifs qui lui avaient été assignés. La part des visiteurs étrangers progresse de 23% en 2013 à 35% en 2014 ce qui atteste du rayonnement international de l'offre culturelle d'excellence du Centre Pompidou-Metz.

A l'issue du conseil d'administration de ce jour, le Centre Pompidou salue l'esprit de responsabilité de l'ensemble des collectivités locales concernées (Ville de Metz, Metz-Métropole, département de la Moselle, Région Lorraine) qui permet de garantir le niveau de contributions publiques de 9 millions d'euros mis en place depuis l'origine. Grâce aux efforts de maîtrise des charges réalisés par l'établissement et à l'engagement des partenaires privés, le budget adopté à l'unanimité par le conseil d'administration permettra de déployer en 2015 une programmation ambitieuse et attractive conçue par Emma Lavigne, nouvelle directrice du Centre Pompidou-Metz, avec le plein soutien du Centre Pompidou.

Les prochains mois seront mis à profit pour travailler ensemble à consolider le financement du Centre Pompidou-Metz au niveau qu'appelle le maintien de ses ambitions culturelles.

De son côté, le Centre Pompidou prendra toute sa part à ce travail, aux côtés de l'Etat et de l'ensemble des collectivités locales, et dans cette perspective, proposera à son conseil d'administration de proroger pour un an la convention qui le lie au Centre Pompidou-Metz, qui expire en mars prochain afin de donner aux partenaires la liberté de débattre de l'ensemble des enjeux, y compris statutaires, de ce grand projet, et notamment de la place renforcée que le département de la Moselle a indiqué vouloir prendre au sein de l'EPCC (établissement public de coopération culturelle).